À Mme la Rectrice de l'Académie d'Amiens

Rectorat de l'Académie d'Amiens

Amiens, le 5 juin 2020

Madame la Rectrice,

Comme notre Ministre l'a annoncé, une prime exceptionnelle va être versée, sous certaines conditions, aux collègues qui ont, pendant le confinement participé à la gestion de la crise sanitaire et à l'accueil des enfants de personnels prioritaires.

Nous tenons à attirer votre attention sur les collègues qui ont été particulièrement sollicités pendant cette période, sans pour autant pouvoir prétendre à une reconnaissance financière. Il s'agit, tout particulièrement, des directeurs.rices des écoles ayant assuré l'accueil des enfants de personnels prioritaires (même s'ils n'ont pas directement pris en charge les enfants, ils ont dû assurer une liaison constante avec l'administration et les familles). Il s'agit également des personnels enseignants et non enseignants, qui ont, pendant toute cette période, y compris pour certains, pendant les vacances de printemps, participé à la conception de matériel médical de toutes sortes (blouses, visières, masques…) à destination des personnels soignants et médico-sociaux. Ces collègues se sont tous fortement investis dans l'intérêt collectif et ont contribué à valoriser l'image de l'Éducation Nationale.

Ainsi, le Sgen-CFDT Picardie demande que l'investissement de ces collègues soit reconnu financièrement par l'Éducation Nationale.

En espérant que vous serez sensible à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de notre profond attachement au service public d'Éducation.

Florine Personne et Sébastien Lequien
Co-Secrétaires Généraux du Sgen-CFDT Picardie